



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le 22 novembre 2013

. Dans les pages « *Val d'Oise matin* » du Parisien de ce vendredi 22 novembre 2013, un article est consacré à l'accident qui a causé, hier, le décès d'une piétonne de 51 ans au passage à niveau de la gare de Deuil-la-Barre-Montmagny.

Dans cet article, il est indiqué : « *L'installation d'un radar routier – sur le même principe que ceux qui équipent les feux tricolores – est de plus en plus attendue. A la SNCF, on espère que l'incident d'hier incitera le préfet à prendre sa décision dès le début de l'an prochain.* »

Le préfet du Val d'Oise, Jean-Luc Nevache, entend une nouvelle fois rappeler que la décision évoquée a déjà été prise puisque que les diligences prodiguées par les services de l'Etat en vue de la sécurisation rapide de ce passage à niveau ont conduit le délégué interministériel à la sécurité routière à confirmer, au début de l'année 2013, l'installation prochaine de ce radar routier.

Si le prestataire en charge de la réalisation de ce déploiement est prêt à entamer les travaux de pose de l'équipement dans les prochaines semaines, une remise aux normes des feux doit toutefois être réalisée par la SNCF. Il s'agit d'une opération préalable nécessaire pour obtenir l'homologation du dispositif.

Cette formalité accomplie, le radar deviendra pleinement opérationnel et contribuera, à l'instar des autres installations fixes et mobiles déjà déployées dans le département, au recul de l'insécurité routière qui demeure, plus que jamais, une des priorités de premier rang des services de l'Etat dans le Val d'Oise.



Bureau de la communication interministérielle : 01.34.20.94.58 // 06.80.28.62.40

Internet des services de l'Etat dans le département : <http://www.val-doise.gouv.fr>

5 Avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX – Tél. : 01.34.20.95..95 – Fax : 01.30.32.24.26